



**La COURVILLOISE**  
ÉCOLE SECONDAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise tenue le mardi 31 janvier 2023 à 19 h via Teams.

Parents : Éric Castonguay, Julie Boissonneault, Doris Tremblay, François Perron, Mélanie Ouellet et Sophie Gaudreault-Gobeil

Enseignants(es) : Hugo Laplante, Cindy Gagné, Debbie Denis et Yanick Normandin

Personnel de soutien : Annie Duclos (substitut)

Personnel professionnel : Valérie Rousseau

Directeur : Simon Mainville

Gouvernement étudiant :

**Étaient absents** : Clair Baillargeon, parent; Annie Châteauneuf, parent; Lucie Boucher enseignante; Éric Clermont-Drolet, enseignant; Ornela Evens, première ministre; Divine Nouck, Vice-Première ministre; Joannie Arteau-Carpentier, soutien.

À titre de public : Marie-Andrée Houde (direction adjointe)

**1. MOT DE BIENVENUE**

Madame Julie Boissonneault souhaite la bienvenue à tous.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Julie Boissonneault déclare la séance ouverte à 19 h.

**3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Julie Boissonneault constate que le quorum requis par la loi est atteint.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour

### **Points de décision**

5. Dossier normes et modalités en évaluation : possibilité d'exemptions d'examens en juin 2023

CE-22/23-13 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Hugo Laplante d'adopter l'ordre du jour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **POINT DE DÉCISION**

5. **Dossier normes et modalités en évaluation : possibilité d'exemption d'examens en juin 2023**

M. Mainville donne des précisions et les explications concernant le projet d'exemption. Ce projet émane d'un comité de travail formé d'enseignants et a obtenu l'accord de 86% des enseignants à la suite de son dépôt en assemblée générale. Après discussions et questionnements, étant donné qu'il s'agit d'une première année d'implantation, les membres du CÉ conviennent qu'il sera important de faire un retour en CÉ en octobre 2023.

CE-22/23-14 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Boissonneault d'approuver le projet déposé.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hugo Laplante propose la levée de la séance à 19h38

Simon Mainville  
Secrétaire pour la rencontre